

été
2026

hiver
2026

Catalogue de vacances

Vacances adaptées pour adultes
en situation de handicap intellectuel

idoine

GROUPE ASSOCIATIF HANDY'UP

Mode d'emploi pour choisir votre séjour

Ce catalogue est réalisé en **Facile à lire et à comprendre** pour vous permettre de **choisir vous-même vos vacances**.

1 en été ou en hiver

Vous devez choisir
si vous voulez partir en vacances
pendant l'**été** ou pendant l'**hiver**.

2 le groupe de vacanciers

Vous devez regarder quels sont **vos besoins en accompagnement**.
Vos besoins vont définir votre **groupe de vacanciers**.
Il y a les groupes **flâneurs**, **promeneurs**, **touristes** et **routards**.

flâneurs :
vous avez
tout le temps besoin
d'un accompagnateur.

touristes :
vous avez
parfois besoin
d'un accompagnateur.

promeneurs :
vous avez
souvent besoin
d'un accompagnateur.

routards :
vous avez
rarement besoin
d'un accompagnateur.

Il y a plus de détails sur les groupes de vacanciers à la **page 4**.

3 le lieu, le gîte et les activités

Vous pouvez **regarder les séjours** qui sont **proposés pour votre groupe**.
Il y a des séjours à la **campagne**, à la **montagne**, à la **mer** ou **découverte**.

campagne | montagne | mer | découverte

Pour chaque séjour, vous trouverez les **informations** sur le **lieu**, le **gîte**,
les **activités**, les **dates**, le **transport**, la **taille du groupe** et le **prix**.
Vous pouvez choisir votre séjour selon ce que **vous aimez**
et **voulez faire** durant **vos vacances**.

4 le transport

Vous pouvez **choisir**
entre plusieurs façons de voyager
pour **partir et revenir de vacances.**

Choix 1 :
Vous pouvez retrouver
le groupe à Besançon.
Vous **partez ensemble**
vers votre **lieu de séjour**.

Choix 2 :
Vous pouvez partir depuis un **point de rendez-vous** à **coté de chez vous.**
Un bus vous emmène **à Besançon**.
Vous **partez avec le groupe**
vers votre **lieu de séjour**.

Choix 3 :
Vous pouvez **retrouver le groupe**
sur le **trajet entre Besançon**
et votre **lieu de séjour**.

Choix 4 :
Ou vous pouvez **aller directement**
sur votre **lieu de séjour**.

Il y a plus de détails
sur les transports à la **page 100**.

Après avoir **choisi votre séjour**,
il faut **appeler Idoine**
au **03 81 53 00 36**,
pour vérifier la **disponibilité**
et si le **séjour correspond bien**
à vos besoins en accompagnement.

Vous pouvez vous **inscrire**
avec la **feuille d'inscription**
page 111 et **page 113.**

toute l'année

Les séjours sur-mesure pour les **flâneurs** **c'est par ici** →

séjours d'été

Les séjours d'**été** pour les **promeneurs** **c'est par ici** →

Les séjours d'**été** pour les **touristes** **c'est par ici** →

Les séjours d'**été** pour les **routards** **c'est par ici** →

séjours d'hiver

Les séjours d'**hiver** pour les **promeneurs** **c'est par ici** →

Les séjours d'**hiver** pour les **touristes** et pour les **routards** **c'est par ici** →

Transports →

Inscriptions →

Vos besoins en accompagnement

La **présentation des groupes des vacanciers** vous permet de savoir **dans quel groupe vous êtes** pour partir en séjour.
Selon votre **besoin d'accompagnement** vous pouvez être dans le groupe **flâneurs, promeneurs, touristes** ou **routards.**

Un besoin en accompagnement c'est par exemple lorsque l'on a besoin de l'**aide d'un accompagnateur** pour faire **sa toilette** ou pour **se déplacer**.
Avec ce rangement, vous pouvez ainsi **choisir plus facilement** votre séjour en fonction de **vos besoins**, de **vos envies** et de **vos attentes** !

Pour tous les séjours

Si besoin, un accompagnateur peut **gérer** ou **vous aider à gérer** votre **argent personnel**.

Si vous avez des **médicaments**, ils vous seront **donnés** par un **accompagnateur.**

Si vous **pouvez** et si vous avez **l'habitude** de **sortir seul** de chez vous, vous pourrez vous **promener sans accompagnateur** pendant le séjour.

Si vous avez été victime d'un traumatisme crânien ou d'un accident de la vie, vous pouvez choisir parmi tous les séjours selon vos besoins.

●●●● Le groupe des flâneurs

Vous avez **tout le temps besoin** d'un accompagnateur



Vous êtes dans le **groupe des flâneurs**
si vous avez besoin de l'aide **d'un accompagnateur** :
- pour la **toilette** et vos **vêtements**,
- pour les **repas**,
- pour **être bien** dans un **groupe** et **échanger** avec les **autres vacanciers**.
- pour les **activités** et les **sorties**.

Si elles durent trop longtemps, vous pouvez être **fatigué**.
Vous avez besoin d'avoir des **repères** et un **rythme calme** pendant la **journée.**

compréhension difficile	**fauteuil roulant**	**parle un peu**
aide à la marche	**marche moyenne**	**ne parle pas**

●●●○ Le groupe des promeneurs

Vous avez **souvent besoin** d'un accompagnateur



Vous êtes dans le **groupe des promeneurs**
si vous avez besoin de l'aide d'un accompagnateur
ou si vous avez besoin de sa présence pour vous **guider** et vous **encourager** :
- pour la **toilette** et vos **vêtements**,
- pour les **repas**,
- pour **être bien** dans un **groupe** et **échanger** avec les **autres vacanciers**.
- pour les **activités** et les **sorties.**

Si elles durent trop longtemps, vous pouvez être **fatigué**.
Et si vous avez **besoin** de **vous reposer** pendant la **journée.**
Vous avez besoin d'avoir des **repères** et un **rythme calme** pendant la **journée.**

compréhension difficile	**fauteuil roulant**	**parle un peu**
aide à la marche	**marche moyenne**	**ne parle pas**

●●○○ Le groupe des touristes

Vous avez **parfois besoin** d'un accompagnateur.



Vous êtes dans le **groupe des touristes**
si vous avez besoin de la **présence** d'un **accompagnateur** pour vous **encourager** :
- pour la **toilette** et vos **vêtements**,
- pour les **repas**,
- pour **être bien** dans un **groupe** et **échanger** avec les **autres vacanciers**.

Vous avez besoin de la **présence** d'un **accompagnateur** pour les **activités** et les **sorties**.
Vous aimez faire **beaucoup d'activités**.

compréhension bonne	**marche longue**	**parle un peu**
compréhension moyenne	**marche moyenne**	**parle bien**

●○○○ Le groupe des routards

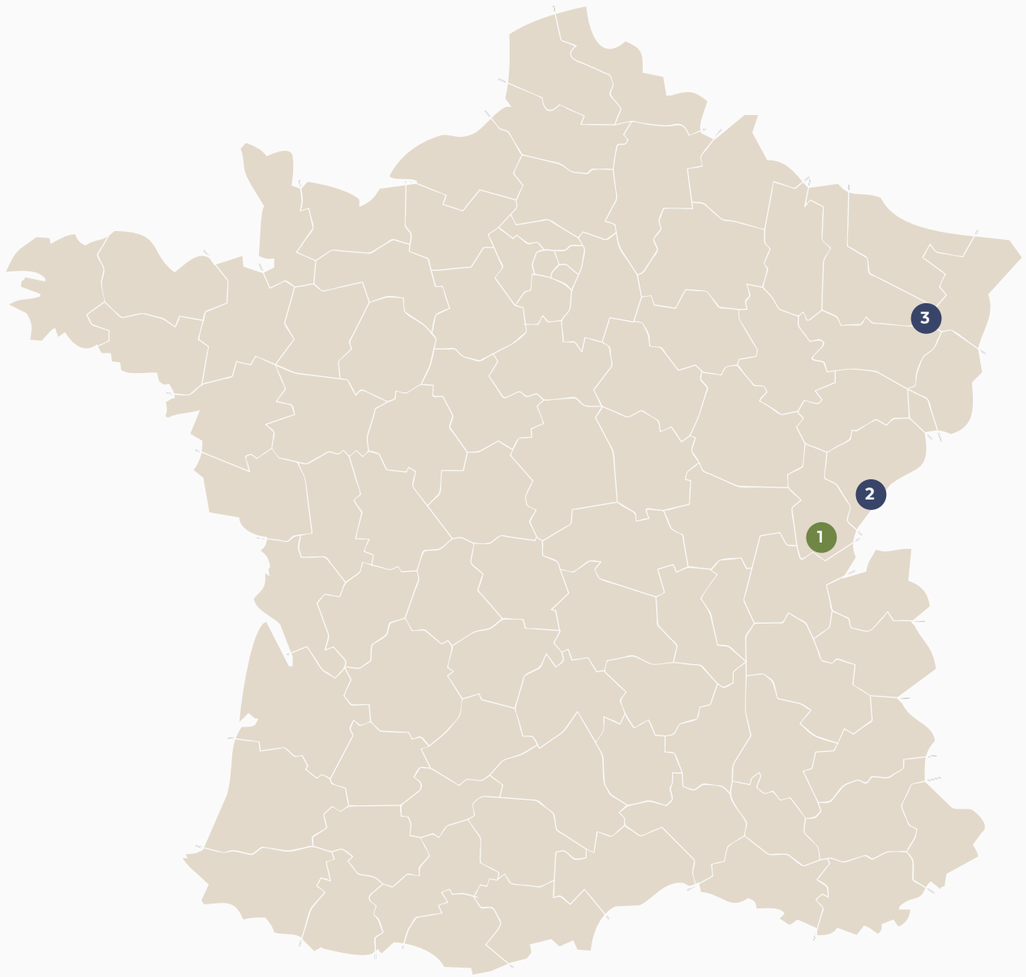
Vous avez **rarement besoin** d'un accompagnateur.



Vous êtes dans le **groupe des routards**
si vous gérez **seul** ou **parfois** avec la **présence** d'un **accompagnateur** :
- votre **toilette** et vos **vêtements**,
- le **temps des repas**.

Vous **êtes bien** dans un **groupe** et vous arrivez **facilement** à échanger avec les **autres vacanciers**.
Vous avez besoin de la **présence discrète** d'un **accompagnateur** pour **participer** aux **activités** et aux **sorties.**
Vous aimez faire **beaucoup d'activités**.

compréhension bonne	**parle un peu**
marche longue	**parle bien**



Le groupe des promeneurs

Vous avez **souvent besoin** d'un accompagnateur

compréhension difficile	fauteuil roulant	parle un peu
aide à la marche	marche moyenne	ne parle pas

Il y a plus de détails sur les groupes de vacanciers à la **page 4**.

Séjours d'hiver pour les Promeneurs

Campagne

1 **Charchilla** nouveau page 88
1 semaine pour Nouvel an

Montagne

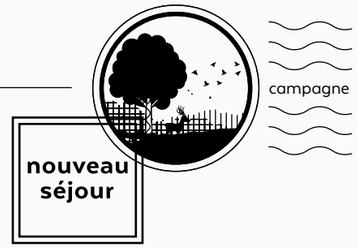
2 **Métabief** page 90
1 semaine ou 2 semaines

3 **Sainte-Marie-aux-Mines** page 92
1 semaine pour Noël

Charchilla

Charchilla est un **village au bord d'un lac** dans le département du **Jura**.

Idoine vous conseille ce séjour si vous voulez :
- des vacances **calmes** à la **campagne,**
- découvrir le **Jura,**
- faire des **visites** et des **balades**.





Venez célébrer
les fêtes de fin d'année
dans le Jura et découvrir
la gastronomie locale.







Les plus de ce séjour

Découverte de la **fabrication du Comté.**
Sortie au **bowling** et au **restaurant.**
Visite du **musée de la Vache qui Rit**.
Visite et **achats de souvenirs** à **Saint-Claude** et à **Lons-le-Saunier**.
Découverte du **musée du jouet** à **Moirans-en-Montagne.**

Activités

détente | **jeux** | **balade** | **shopping** | **arts plastiques** | **cinéma**

Gîte

Le **gîte** s'appelle **Le Marlaya**.
Il est à côté du **lac de Vouglans**.
C'est une **ancienne maison** à **2 étages**.
Au rez-de-chaussée, il y a une **grande pièce à vivre** avec une **cuisine** ouverte.
Il y a **une chambre pour 3 personnes** et une **salle de bain** avec **WC**.
À l'étage, il y a **3 chambres de 3 personnes**, une **salle de détente** et **2 salles de bain** avec **WC**.
À l'extérieur, il y a un **grand jardin**, une **terrasse** et un **barbecue**.

1 fauteuil
Escalier
Cuisine des animateurs

Informations pratiques



Départ depuis Besançon ou depuis la ville-étape de votre choix.
Liste des villes-étapes pour **l'hiver** à la **page 111.**

2 heures 15

1 minibus + 1 voiture

9
vacanciers
4 accompagnateurs

Séjour de **2 semaines** :
du 19 décembre 2026 au 2 janvier 2027
Prix du séjour : 2 960 euros
Vous pouvez venir **1 semaine** :
du 19 au 26 décembre 2026
ou du 26 décembre 2026 au 2 janvier 2027
Prix de la semaine : 1 520 euros

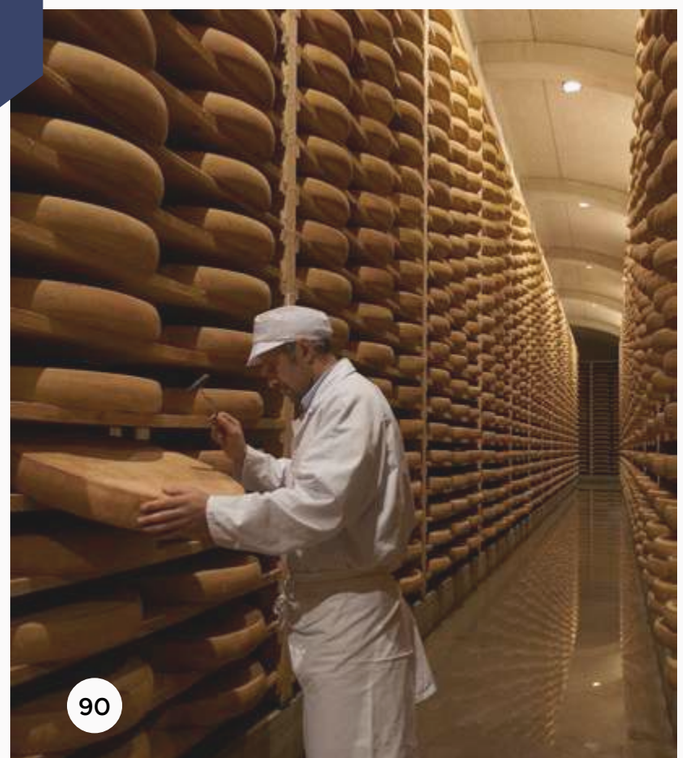
Métabief

Métabief est un **village**
dans le département du **Doubs**.

montagne

Idoine vous conseille ce séjour si vous voulez :
- des vacances **calmes** à la **montagne**,
- faire des **visites** et profiter **des animaux**,
- profiter des **paysages** et des **produits franc-comtois**.









Les plus de ce séjour

Visite d'une **cave à comté** et d'une **chocolaterie**.
Visite et **achats de souvenirs** à **Pontarlier**.
Marché de noël de Pontarlier.
Sortie au **bowling** et au **cinéma**.
Découverte des **rennes**, des **bisons** et des **marmottes** au **Parc Polaire**.

Activités

détente | cuisine | shopping | animaux | bowling | jeux

Gîte

Le **gîte** s'appelle **Espace Bruno Mutin**.
C'est un **appartement** au **centre de Métabief**.
L'appartement est **totalement accessible**
pour les **personnes en fauteuil roulant**.
Il y a **une grande pièce** à vivre avec un coin **salle à manger**
et un coin **salon avec TV**.
Il y a aussi **5 chambres** pour **2 personnes**
avec **salle de bain** et **WC**.
À l'extérieur, il y a une **terrasse**.

- **Cuisine des animateurs**
- **1 fauteuil roulant**
- **Chambre pour couple**
- **Ascenceur**

Informations pratiques



Départ depuis Besançon
ou depuis la ville-étape de votre choix.
Liste des villes-étapes pour **l'hiver** à la **page 111**.

1 heure 15

minibus

10
vacanciers
4 accompagnateurs

Séjour de **2 semaines** :
du 19 décembre 2026 au 2 janvier 2027
Prix du séjour : 3 390 euros
Vous pouvez venir **1 semaine** :
du 19 au 26 décembre 2026
ou du 26 décembre 2026 au 2 janvier 2027
Prix de la semaine : 1 730 euros

Sainte-Marie-aux-Mines

Sainte-Marie-aux-Mines est un **village**
dans le département du **Haut-Rhin**.

montagne

Idoine vous conseille ce séjour si vous voulez :
- découvrir la **cuisine alsacienne**,
- faire des **visites**.

Et si vous **marchez sans difficulté**.











Les plus de ce séjour

Visite des **marchés de noël alsaciens**.
Visite et **achat de souvenirs** dans les villes et villages alsaciens.
Visite du **musée du Chocolat de Colmar** et **dégustation**.
Visite du **Palais du pain d'épices**.
Visite de la **confiserie des Hautes-Vosges**.

Activités

détente | **chevaux** | **jeux** | **arts plastiques** | **marché de noël** | **cuisine**

Gîte

Le **gîte** s'appelle le **Chalet les Coquelicots**.
C'est un **chalet en bois**, dans la **montagne**.
Il y a une **pièce** avec un coin **cuisine**,
un coin **salon** et un coin **salle à manger**.
Il y a **4 chambres de 1 à 3 personnes**,
2 salles de bain et **2 WC**.
À l'extérieur, il y a une **terrasse**, un **terrain de pétanque**
et un **grand jardin**.
Il y aussi un **grand pré avec des chevaux**.

Cuisine des animateurs
Chambre pour couple
Chambre 1 personne
Terrain de pétanque

Informations pratiques



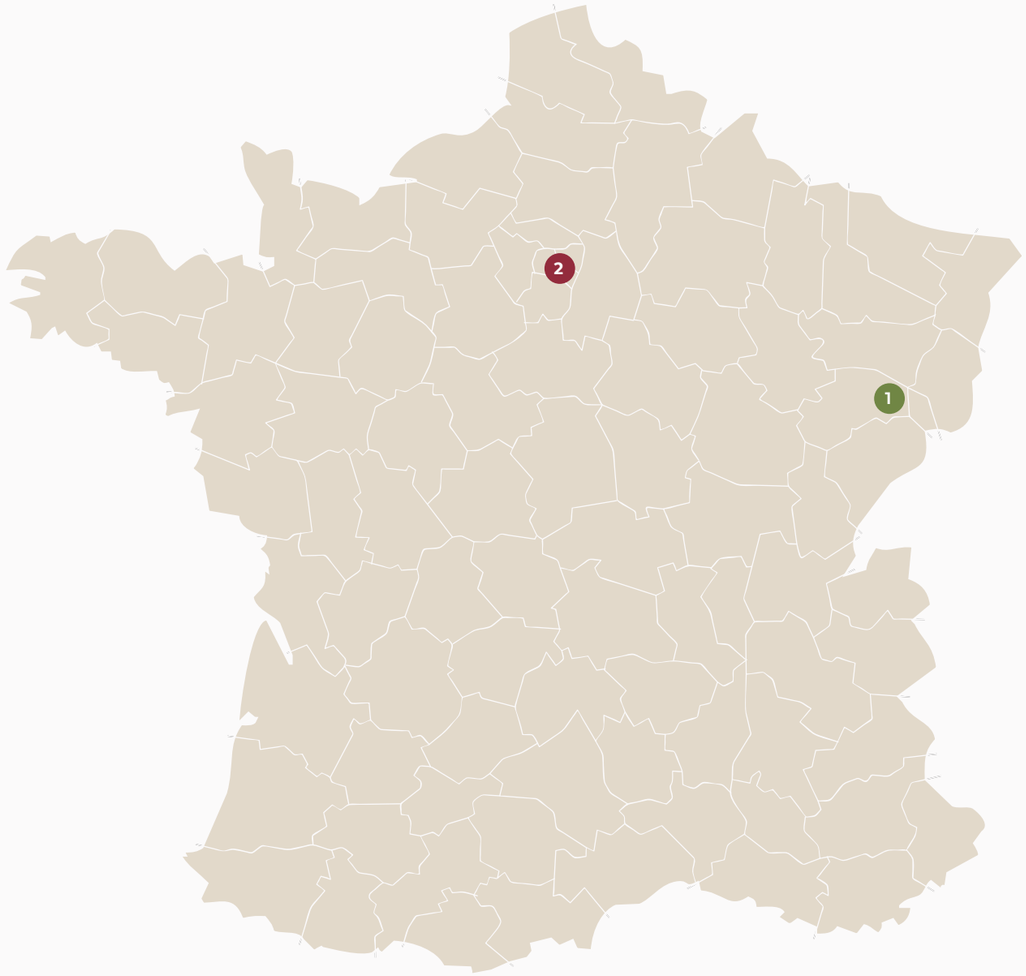
Départ depuis Besançon
ou depuis la ville-étape de votre choix.
Liste des villes-étapes pour **l'hiver** à la **page 111**.

2 heures 20

minibus

6
vacanciers
3 accompagnateurs

Séjour de 1 semaine :
du 19 au 26 décembre 2026.
Prix du séjour : 1 670 euros



●●○○ Le groupe des touristes

Vous avez **parfois besoin** d'un accompagnateur.

compréhension bonne	marche longue	parle un peu
compréhension moyenne	marche moyenne	parle bien

●○○○ Le groupe des routards

Vous avez **rarement besoin** d'un accompagnateur.

compréhension bonne	parle un peu
marche longue	parle bien

Il y a plus de détails sur les groupes de vacanciers à la **page 4**.

Séjours d'hiver pour les Touristes et les Routards

Campagne

1 **Clairegoutte** nouveau page 96
1 semaine ou 2 semaines

Découverte

2 **Paris** nouveau page 98
1 semaine à Noël

Clairegoutte

Clairegoutte est un **village**
dans le département de la **Haute-Saône**.

campagne

nouveau séjour

Idoine vous conseille ce séjour si vous voulez :
- des vacances **calmes** à la **campagne**,
- profiter de **bons repas**,
- faire des **visites** et des **balades**.

Et si vous **montez facilement les escaliers**.







Les plus de ce séjour

Visite du **marché de noël** de **Montbéliard**.
Balade à Belfort **en petit train de noël**.
Visite du **musée de l'aventure Peugeot**.
Visite et **achat de souvenirs** à **Belfort** et **Montbéliard**.
Sortie au **cinéma**.

Activités

détente | balade | jeux | marché de noël | cuisine | cinéma

Gîte

Le gîte s'appelle **le gîte du Séquoia**.
Il est dans le **village**, à côté de **magasins** et de la **poste**.
C'est une **maison** à **2 étages**.
Au rez-de-chaussée, il y a une **belle salle à manger**,
une **cuisine** et un **salon** avec **télé** et **internet**.
Et il y a une **chambre pour personne en fauteuil roulant**.
À l'étage, il y a **5 chambres** de **2 à 3 personnes**.
À l'extérieur, il y a une **terrasse** et un **jardin** avec un **ruisseau**.

- Escalier
- Cuisine des animateurs
- Chambre pour couple
- Chambre 1 personne

Informations pratiques



Départ depuis Besançon
ou depuis la ville-étape de votre choix.
Liste des villes-étapes pour **l'hiver** à la **page 111**.

1 heure 20

minibus + voiture

9
vacanciers
3 accompagnateurs

Séjour de **2 semaines** :
du 19 décembre 2026 au 2 janvier 2027
Prix du séjour : 2 770 euros
Vous pouvez venir **1 semaine** :
du 19 au 26 décembre 2026
ou du 26 décembre 2026 au 2 janvier 2027
Prix de la semaine : 1 420 euros

Paris

Paris est une **grande ville** en région **Île-de-France**.
C'est la **capitale** de la **France**.

nouveau séjour

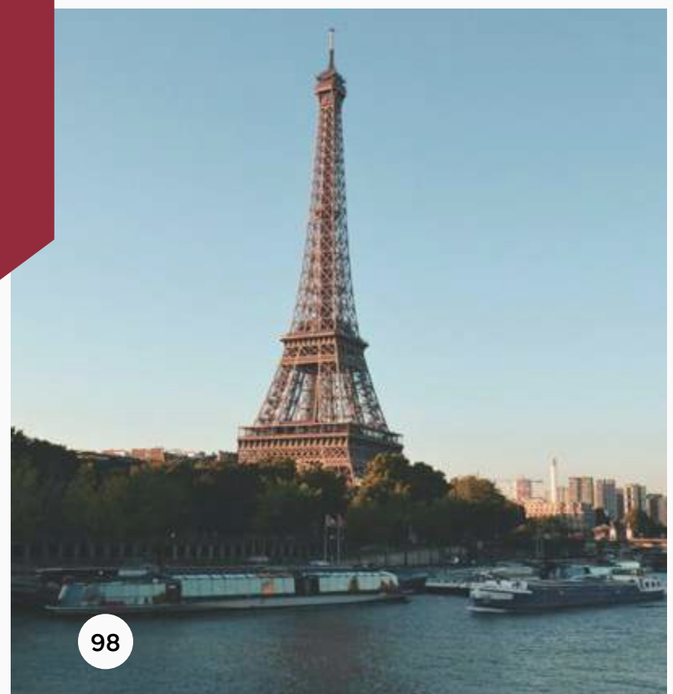
découverte

Idoine vous conseille ce séjour si vous voulez :
- des **vacances dynamiques** en **ville**.
- passer une journée à **Disneyland Paris**.

Et, si vous **aimez marcher** et **les lieux où il y a du monde**.

Venez vivre la magie de
noël à Disneyland Paris
et dans la capitale française.









Les plus de ce séjour

Visite des **marchés de noël de Paris**.
Sortie à la journée à **Disneyland Paris**, le **célèbre parc d'attractions** avec les **personnages des dessins animés Disney**.
Balade à **Paris** pour admirer les vitrines de noël.
Visite de la **tour Eiffel**.
Visite et **achats de souvenirs à Paris**.

Activités

balade | shopping | détente | bar | jeux | marché de noël

Gîte

Le **gîte** est un **centre d'hébergement**.
Il s'appelle **Centre International de Séjour Paris Kellermann**.
Le gîte se trouve dans le quartier du **13e arrondissement**.
Il peut y avoir **d'autres personnes en vacances** dans le centre.
C'est un **grand bâtiment**, avec un **ascenseur**.
Les **chambres de 2 personnes** ont toutes **1 salle de bain** avec **WC**.
Il y a une **grande salle à manger** où vous pourrez **manger tous ensemble**.
C'est un **self-service** où vous **choisissez votre repas**.
Et vous vous **servez votre repas** sur un **plateau**.
Il y a aussi une **salle d'activité**.
À côté du centre, il y a le **parc Kellermann**.
C'est un **grand parc** où l'on peut **se balader**.

- Ascenseur
- Cuisinier matin et soir
- Restaurant le midi
- Chambre 1 personne
- Chambre pour couple

Informations pratiques



Départ depuis Besançon ou depuis la ville-étape de votre choix.
Liste des villes-étapes **pour l'hiver** à la **page 111**.

4 heures 30

minibus + voiture

Dans Paris, les voyages se font en métro.

9
vacanciers
3 accompagnateurs

Séjour de **1 semaine** : du 19 au 26 décembre 2026
Prix du séjour : 1 970 euros



Les transports

Tous les séjours Idoine partent depuis le **Palais des sports** à **Besançon**.
L'adresse du **Palais des sports** est **42 Avenue Léo Lagrange, 25000 Besançon.**

Vos accompagnateurs sont là pour **vous accueillir**.
Il y a un **endroit avec une table** pour votre **séjour**.
Vous pouvez **vous y installer**, **boire un verre** et **faire connaissance**
avec les **autres vacanciers**.
Puis, vous **partez** avec le groupe **depuis Besançon** vers votre **lieu de séjour**.
À la **fin des vacances**, tous les séjours **rentrent** au **Palais des sports** à **Besançon**.

Il y a un **prix fixé** pour chaque **transport**.
Ce **prix** est **différent** selon **l'endroit où l'on va**.
Il est à **payer en plus du prix du séjour**.

Les **lieux de rendez-vous** dans une **ville-étape**
et les **dates** pour les **transports** sont **définis à l'avance**.
Vous pouvez regarder les **prix** et les **lieux de rendez-vous**
dans une **ville-étape** de la **page 107** à la **page 111**.
Il faut minimum **7 vacanciers** par **ville-étape** pour **avoir un car**.
S'**il n'y a pas 7 vacanciers sur votre ville-étape**,
nous pouvons vous **proposer** un **nouveau lieu de rendez-vous**.

Il y a aussi un **prix fixé** pour chaque **rendez-vous sur le trajet**
entre **Besançon** et votre **lieu de séjour**.
Il est à **payer en plus du prix du séjour.**
Le prix est de **15€** pour chaque **rendez-vous**.

Vous pouvez aussi nous **appeler** si vous avez un **besoin**
ou une **demande particulière**.

Vous pouvez **choisir entre plusieurs façons de voyager**
pour **partir et revenir de vacances.**
Vous pouvez **choisir une façon de voyager différente**
pour votre **trajet aller** et **votre trajet retour.**

On en **parle au téléphone** lors de **votre inscription**.
Et on trouve **la meilleure solution pour vous**.
On vous propose le **trajet le plus court** entre **chez vous** et le **lieu de séjour**
pour que **votre voyage soit confortable**.

Les choix de transport



choix 1

Rendez-vous au Palais des Sports à Besançon.

Le **rendez-vous pour le départ** et pour **le retour** est au **Palais des Sports à Besançon**.
Vous venez ou repartez de Besançon par vos **propres moyens**.
Vous voyagez **avec les vacanciers et les accompagnateurs entre Besançon et le lieu du séjour.**

Le **rendez-vous aller et/ou retour** au **Palais des Sports** est **compris** dans le **prix du séjour**.



choix 2

Rendez-vous dans une ville-étape à côté de chez vous. Un bus vous transporte entre la ville-étape et le Palais des Sports.

La ville-étape est une **ville différente de Besançon**.
Pour **l'aller**, un **car** vous emmène de la **ville-étape vers Besançon**.
Pour **le retour**, un **car** vous emmène de **Besançon vers la ville-étape**.

Les **villes-étapes** sont **présentées** de la **page 107** à la **page 111.**
Les **villes-étapes** sont différentes **en juillet** ou **en août** ou **l'hiver**.

Si vous voulez partir d'une **ville-étape**, ou **rentrer par** une **ville-étape,** il faut nous le **dire au téléphone** lors de votre **inscription**.

Il faut **minimum 7 vacanciers par ville-étape** pour avoir **un car**.
Idoine peut ajouter **une nouvelle ville-étape** si **vous le demandez** et si d'autres **vacanciers sont intéressés**.

Le **transport aller et/ou retour** en **bus** est à **payer en plus du prix du séjour**.
Les **prix** sont **visibles** de la **page 107** à la **page 111**.



choix 3

Rendez-vous sur le trajet entre Besançon et votre lieu de séjour.

Vous **habitez entre Besançon** et **votre lieu de séjour**.

Pour **l'aller**, les **accompagnateurs du séjour** viennent **vous chercher chez vous**.
Ou ils viennent vous **chercher à un point de rendez-vous** sur la **route**.

Pour **le retour**, les **accompagnateurs du séjour** vous déposent **chez vous**.
Ou ils vous déposent **à un point de rendez-vous** sur la **route**.

Il faudra nous le **dire au téléphone** lors de votre **inscription**.

Le **rendez-vous aller et/ou retour** entre **Besançon** et **votre lieu de séjour** est à **payer en plus du prix du séjour**.

Il sera facturé **15€ pour l'aller** et **15€ pour le retour**.



choix 4

Rendez-vous directement sur le lieu de séjour.

Vous **venez par vos propres moyens jusqu'au lieu de séjour** car vous **habitez à côté**, par exemple.

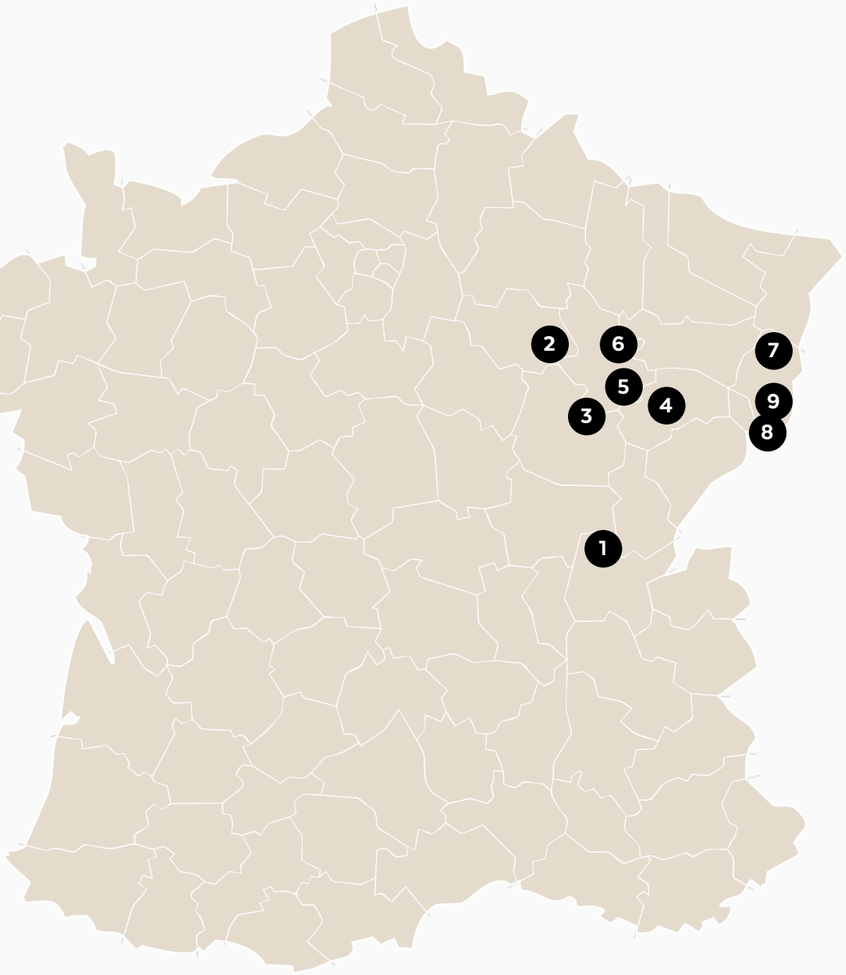
Vous **repartez par vos propres moyens du lieu de séjour.**

Il faudra nous le **dire au téléphone** lors de votre **inscription**.

Le **rendez-vous aller et/ou retour directement** sur le **lieu du séjour** est **compris** dans le **prix du séjour**.

Liste des villes-étapes pour partir en hiver

Pour le départ du 19 décembre
et le retour du 2 janvier



Ain (01)

1 **Beaupont** **45 €**

Aube (10)

2 **Troyes** **95 €**

Côte d'Or (21)

3 **Reneve** **30 €**

Haute-Saône (70)

4 **Vesoul** **20 €**

Haute-Marne (52)

5 **Saint-Blin** **60 €**

6 **Bize** **35 €**

Haut-Rhin (68)

7 **Colmar** **50 €**

8 **Riespach** **40 €**

9 **Mulhouse** **50 €**

Il faut **minimum 7 vacanciers par ville-étape** pour avoir un **car**.
S'il n'y a **pas 7 vacanciers sur votre ville-étape**,
nous pouvons vous **proposer** un **nouveau lieu de rendez-vous**.



Pour vous inscrire à un ou plusieurs séjours de votre choix :

Vous devez appeler Idoine au 03 81 53 00 36 pour vérifier la disponibilité et si le séjour correspond bien à vos besoins en accompagnement.

Puis vous devez remplir la fiche d'inscription et l'envoyer à Idoine ⟶ ou par mail à contact@association-idoine.fr

Après avoir reçu votre fiche d'inscription, Idoine vous enverra un dossier personnel à nous retourner complété sous 1 mois.

Pour vos **vacances d'été**, vous pouvez vous inscrire à partir du **8 janvier 2026**.

Pour vos **vacances d'hiver**, vous pouvez vous inscrire à partir du **3 septembre 2026**.

idoine

Fiche d'inscription

à photocopier suivant le nombre d'inscriptions
et à envoyer par mail à contact@association-idoine.fr
ou par courrier à Association Idoine
15 C chemin des Essarts, 25000 Besançon

1/2 - Informations liées à votre inscription

Groupe :
☐ Flâneur
☐ Promeneur
☐ Touriste
☐ Routard

Lieu de séjour souhaité :
Date : **du** **au**

Nom : ☐ **Féminin** ☐ **Masculin**
Prénoms : **Date de naissance** :

Nom et adresse de l'établissement ou de la famille :
.....

Téléphone : **Mail** :@.....
Adresse précise pour l'envoi des éléments nécessaires au départ en séjour (si différente de l'adresse établissement ou famille) :
.....

Adresse précise pour l'envoi de la facture (foyer / tuteur / curateur) :
.....

Mail tuteur / curateur :@..... **Tél. tuteur / curateur** :

Transport

- Retrouvez tous les détails sur l'organisation des transports et les villes-étapes de la page 102 à la page 111.

Lieu de départ souhaité :
☐ Besançon – plateforme de départ
☐ Convoyage – ville-étape souhaitée :
.....
date : prix :
☐ Lieu de séjour
☐ Sur le trajet entre Besançon et le lieu de séjour

Lieu de retour souhaité :
☐ Besançon – plateforme de retour
☐ Convoyage – ville-étape souhaitée :
.....
date : prix :
☐ Lieu de séjour
☐ Sur le trajet entre le lieu de séjour et Besançon

Répartition des chambres

Je pars en couple : ☐ oui ☐ non
Si oui, nom de la personne :
.....
On partage la **même chambre** : ☐ oui ☐ non
On partage le **même lit** : ☐ oui ☐ non

Je dois obligatoirement avoir une **chambre individuelle** :
☐ oui ☐ non Si oui, précisez pourquoi :
.....
Attention : **si oui, appeler obligatoirement Idoine pour vous assurer de la faisabilité.**

Droit à l'image : Acceptez-vous la diffusion de photos ou de vidéos à des fins liées à l'activité ? (journaux, expositions, rapport d'activité....) ☐ J'accepte ☐ Je n'accepte pas

Assurance annulation : **Ne pas la joindre au moment de l'inscription**
Elle est égale à 5 % du prix du séjour sans la cotisation (sous réserve du taux définitif établi par l'assurance en 2026)
à cocher obligatoirement : ☐ oui ☐ non (sans réponse, l'assurance sera souscrite automatiquement).

Acompte : **Afin d'entériner votre inscription, veuillez joindre, sous 30 jours, un acompte de** :
☐ 250 euros pour 1 semaine ☐ 400 euros pour 2 semaines ☐ 500 euros pour 3 semaines
paiement par : ☐ virement ☐ chèque bancaire à l'ordre d'Idoine ☐ chèques ANCV

Si vous avez une mesure de protection, la signature de votre tuteur/curateur est obligatoire.
Je soussigné(e) (nom et qualité du signataire obligatoire).....
.....
accepte les conditions générales de vente jointes à ce catalogue ; ai bien pris connaissance que cette inscription ne pourra être validée qu'à condition que l'ensemble des documents obligatoires pour la participation au séjour soient adressés complets à Idoine et que le versement de l'acompte soit effectif, le tout dans les délais impartis.
Signature (et tampon) du tuteur/curateur obligatoire : **Date** :

Complétez le verso avant d'envoyer votre fiche d'inscription

2/2 - Informations liées à vos besoins en accompagnement

Nom et prénom du vacancier :

Mobilités

Au quotidien, vous déplacez-vous en **fauteuil** ?
☐ oui ☐ non

Si oui, s'agit-il d'un **fauteuil manuel** ?
☐ oui ☐ non

Ou d'un **fauteuil électrique** ?
☐ oui ☐ non

Vous servez-vous d'un **déambulateur** ?
☐ oui ☐ non

Si oui, viendrez-vous avec ?
☐ oui ☐ non

Pour les **sorties**, avez-vous besoin
☐ d'un **fauteuil de confort**
☐ d'un **déambulateur**
☐ du **bras d'un accompagnateur**
☐ autres, précisez :

Devons-nous prévoir une **location de fauteuil** ?
☐ oui ☐ non

Devons-nous prévoir une **location de tout autre matériel médical** (lève malade, lit médicalisé etc.) ?
☐ oui ☐ non
si oui, précisez :

Pour le **transport**, pouvez-vous faire les **transferts de votre fauteuil au siège du véhicule** ?
☐ oui ☐ non

Devons-nous prévoir un **véhicule adapté type TPMR pendant le séjour** ?
☐ oui ☐ non

Pour les autocars, devons-nous prévoir une **nacelle** ?
☐ oui ☐ non

Attention : sur certains hébergements, il peut être difficile, voire impossible de mettre en place du matériel médical.

Médical

Doit-on prévoir un **passage infirmier pendant le séjour** ? ☐ oui ☐ non
si oui, précisez et prenez contact avec Idoine pour valider l'inscription

Épilepsie : ☐ oui ☐ non
Stabilisée : ☐ oui ☐ non

Rappel :
- **La distribution des médicaments est assurée par nos équipes.**
- **Les soins nursing ne sont plus possibles sur les séjours.**
- **Pour les traitements en solution buvable, prévoir obligatoirement leur équivalent per-os (même pour les traitements épisodiques).**
- **Sur certains séjours, il peut être difficile, voire impossible de planifier un passage infirmier.**

Comportement : **Pouvez-vous être agressif physiquement ?** ☐ oui ☐ non
Quelles en sont les manifestations ?

Manifestation sexuelle particulière ? ☐ oui ☐ non
Si oui, précisez :

Enurésie / encoprésie :
Êtes-vous **énurétique** ? ☐ oui ☐ non Êtes-vous **encoprétique** ? ☐ oui ☐ non

Si oui, vous devez prévoir des protections de matelas spécifiques ou celles-ci vous seront facturées par Idoine.

Particularités sur le plan du comportement, du handicap physique et/ou intellectuel, sur le plan médical ou autre domaine :
.....

idoine

Fiche d'inscription

à photocopier suivant le nombre d'inscriptions
et à envoyer par mail à contact@association-idoine.fr
ou par courrier à Association Idoine
15 C chemin des Essarts, 25000 Besançon

1/2 - Informations liées à votre inscription

Groupe :
☐ Flâneur
☐ Promeneur
☐ Touriste
☐ Routard

Lieu de séjour souhaité :
Date : **du** **au**

Nom : ☐ **Féminin** ☐ **Masculin**
Prénoms : **Date de naissance** :

Nom et adresse de l'établissement ou de la famille :
.....

Téléphone : **Mail** :@.....
Adresse précise pour l'envoi des éléments nécessaires au départ en séjour (si différente de l'adresse établissement ou famille) :
.....
Adresse précise pour l'envoi de la facture (foyer / tuteur / curateur) :
.....
Mail tuteur / curateur :@..... **Tél. tuteur / curateur** :

Transport - Retrouvez tous les détails sur l'organisation des transports et les villes-étapes de la page 102 à la page 111.

Lieu de départ souhaité :
☐ Besançon – plateforme de départ
☐ Convoyage – ville-étape souhaitée :
.....
date : prix :
☐ Lieu de séjour
☐ Sur le trajet entre Besançon et le lieu de séjour

Lieu de retour souhaité :
☐ Besançon – plateforme de retour
☐ Convoyage – ville-étape souhaitée :
.....
date : prix :
☐ Lieu de séjour
☐ Sur le trajet entre le lieu de séjour et Besançon

Répartition des chambres

Je pars en couple : ☐ oui ☐ non
Si oui, nom de la personne :
.....
On partage la **même chambre** : ☐ oui ☐ non
On partage le **même lit** : ☐ oui ☐ non

Je dois obligatoirement avoir une **chambre individuelle** :
☐ oui ☐ non Si oui, précisez pourquoi :
.....
Attention : si oui, appeler obligatoirement Idoine pour vous assurer de la faisabilité.

Droit à l'image : Acceptez-vous la diffusion de photos ou de vidéos à des fins liées à l'activité ? (journaux, expositions, rapport d'activité....) ☐ J'accepte ☐ Je n'accepte pas

Assurance annulation : **Ne pas la joindre au moment de l'inscription**
Elle est égale à 5 % du prix du séjour sans la cotisation (sous réserve du taux définitif établi par l'assurance en 2026)
à cocher obligatoirement : ☐ oui ☐ non (sans réponse, l'assurance sera souscrite automatiquement).

Acompte : **Afin d'entériner votre inscription, veuillez joindre, sous 30 jours, un acompte de** :
☐ 250 euros pour 1 semaine ☐ 400 euros pour 2 semaines ☐ 500 euros pour 3 semaines
paiement par : ☐ virement ☐ chèque bancaire à l'ordre d'Idoine ☐ chèques ANCV

Si vous avez une mesure de protection, la signature de votre tuteur/curateur est obligatoire.
Je soussigné(e) (nom et qualité du signataire obligatoire)
.....
accepte les conditions générales de vente jointes à ce catalogue ; ai bien pris connaissance que cette inscription ne pourra être validée qu'à condition que l'ensemble des documents obligatoires pour la participation au séjour soient adressés complets à Idoine et que le versement de l'acompte soit effectif, le tout dans les délais impartis.
Signature (et tampon) du tuteur/curateur obligatoire : **Date** :

Complétez le verso avant d'envoyer votre fiche d'inscription

2/2 - Informations liées à vos besoins en accompagnement

Nom et prénom du vacancier : ----------

Mobilités

Au quotidien, vous déplacez-vous en **fauteuil** ?
☐ oui ☐ non

Si oui, s'agit-il d'un **fauteuil manuel** ?
☐ oui ☐ non

Ou d'un **fauteuil électrique** ?
☐ oui ☐ non

Vous servez-vous d'un **déambulateur** ?
☐ oui ☐ non

Si oui, viendrez-vous avec ?
☐ oui ☐ non

Pour les **sorties**, avez-vous besoin
☐ d'un **fauteuil de confort**
☐ d'un **déambulateur**
☐ du **bras d'un accompagnateur**
☐ autres, précisez :----------

Devons-nous prévoir une **location de fauteuil** ?
☐ oui ☐ non

Devons-nous prévoir une **location de tout autre matériel médical** (lève malade, lit médicalisé etc.) ?
☐ oui ☐ non
si oui, précisez : ----------

Pour le **transport**, pouvez-vous faire les **transferts** de **votre fauteuil au siège du véhicule** ?
☐ oui ☐ non

Devons-nous prévoir un **véhicule adapté type TPMR pendant le séjour** ?
☐ oui ☐ non

Pour les autocars, devons-nous prévoir une **nacelle** ?
☐ oui ☐ non

Attention : **sur certains hébergements, il peut être difficile, voire impossible de mettre en place du matériel médical.**

Médical

Doit-on prévoir un **passage infirmier pendant le séjour** ? ☐ oui ☐ non
si oui, précisez et prenez contact avec Idoine pour valider l'inscription ----------

Épilepsie : ☐ oui ☐ non
Stabilisée : ☐ oui ☐ non

Rappel :
- **La distribution des médicaments est assurée par nos équipes.**
- **Les soins nursing ne sont plus possibles sur les séjours.**
- **Pour les traitements en solution buvable, prévoir obligatoirement leur équivalent per-os (même pour les traitements épisodiques).**
- **Sur certains séjours, il peut être difficile, voire impossible de planifier un passage infirmier.**

Comportement : **Pouvez-vous être agressif physiquement ?** ☐ oui ☐ non
Quelles en sont les manifestations ?----------

Manifestation sexuelle particulière ? ☐ oui ☐ non
Si oui, précisez :----------

Enurésie / encoprésie :
Êtes-vous **énurétique** ? ☐ oui ☐ non
Êtes-vous **encoprétique** ? ☐ oui ☐ non

Si oui, vous devez prévoir des protections de matelas spécifiques ou celles-ci vous seront facturées par Idoine.

Particularités sur le plan du comportement, du handicap physique et/ou intellectuel, sur le plan médical ou autre domaine :

Notes

Liste des séjours d'hiver

Séjours d'hiver pour les Promeneurs

Campagne

- **Charchilla** - nouveau - page 88
 1 ou 2 semaines
 Prix séjour : 2960 €
 Prix 1 semaine : 1520 €

Montagne

- **Métabief** - page 90
 1 ou 2 semaines
 Prix séjour : 3390 €
 Prix 1 semaine : 1730 €

- **Sainte-Marie-aux-Mines** - page 92
 1 semaine pour Noël
 Prix séjour : 1670 €

Séjours d'hiver pour les Touristes et les Routards

Campagne

- **Clairegoutte** - nouveau - page 96
 1 ou 2 semaines
 Prix séjour : 2770 €
 Prix 1 semaine : 1420 €

Découverte

- **Paris** - nouveau - page 98
 1 semaine pour Noël
 Prix séjour : 1970 €





Grille d'évaluation du CNLTA

La constitution de groupes homogènes est l'un des facteurs essentiels au bon déroulement de chacun des séjours. Dans l'intérêt des vacanciers, le CNLTA a tenté de définir le profil des vacanciers qui semble correspondre à chaque séjour en tenant compte des besoins en accompagnement de chaque personne pour les actes de la vie quotidienne, la mobilité, la communication et l'intégration dans un groupe.

Pour vous aider à choisir, nous vous invitons à vous référer au tableau ci-dessous :

AUTONOMIE	PHYSIQUE	COMPORTEMENT	COMMUNICATION VERBALE
A Bonne autonomie : sociable, dynamique, participe, ... Présence discrète de l'encadrement.	1 Pas de problèmes moteurs. Bon marcheur.	1 Comportement sociable, ne laissant pas apparaître de problème particulier.	1 Possédant le langage.
B Autonomie relative. Nécessité d'intervenir dans différents domaines (prise de médicaments, argent de poche, activités, ...). Juste à stimuler dans les actes de la vie courante (toilette, habillement). Accompagnement actif.	2 Pas de problèmes moteurs. Se déplace sans difficultés pour de petites promenades. Fatigable.	2 Comportement ritualisé repérable, instable dans son mode de relation, ne se mettant pas en danger, mais pouvant avoir des périodes de grande angoisse et de retrait.	2 Compréhension générale, mais langage pauvre.
C Pas autonome. Aide effective dans les actes de la vie quotidienne. Encadrement constant.	3 Problèmes moteurs. Marche avec l'aide ponctuelle d'un tiers, d'un appareillage particulier ou d'un fauteuil.	3 Comportement instable et atypique. Périodes de grandes angoisses par crises. Risques d'automutilation et/ou d'agression.	3 Verbalisation inexistante. Mode de communication très complexe.
D Prise en charge très importante, rapprochée et permanente, nécessitant des locaux et matériels appropriés.	4 Personne ne sortant pas ou peu de son fauteuil. Dépendant d'une tierce personne.		

Nos groupes de vacanciers se basent sur 3 critères :
- les gestes de la vie quotidienne,
- la mobilité,
- le comportement et la vie sociale.

- A1 - A2 : correspond au groupe des Routards
- B1 - B2 : correspond au groupe des Touristes
- B2 - PA : correspond au groupe des Promeneurs . PA : Personnes âgées
- C3 - D4 : correspond au groupe des Flâneurs

Charte nationale de qualité du C.N.L.T.A

Tourisme et Loisirs Adaptés pour Adultes Handicapés

Dans le champ du tourisme social, les organismes prestataires, organisateurs de vacances et de loisirs adaptés pour adultes handicapés et les associations utilisatrices s'engagent solidairement à mettre en oeuvre toutes les conditions pour la réalisation de séjours de vacances et de loisirs de qualité en référence à la loi de 1975 en faveur des personnes handicapées et dans le cadre de la loi de 1992 sur le tourisme. La présente Charte, réalisée par le CNLTA, fédération regroupant des associations organisatrices de vacances et des représentants d'usagers, concrétise cet engagement et en détermine les fondements : l'application détaillée figure dans ses deux annexes.

Les organismes promoteurs de vacances et de loisirs s'engagent à :

1 EXERCER leur activité dans les conditions prévues par la législation en vigueur.

2 OFFRIR aux usagers les garanties de service, d'accueil et d'accompagnement qu'ils sont en droit d'attendre.

3 RESPECTER les conditions contractuelles.

4 FOURNIR une équipe d'encadrement préparée et assez nombreuse présentant une qualité suffisante pour faire face à une mission.

5 PROPOSER un hébergement adapté aux caractéristiques du groupe et aux spécificités du handicap.

6 ASSURER un programme d'activités en harmonie avec le profil des participants et favorisant leur insertion dans le milieu où se déroulent les vacances.

7 ACCEPTER un contrôle de qualité de leur séjour par une personne mandatée : choisie en priorité parmi les représentants d'usagers non impliqués dans l'organisation de séjours de vacances.

En contrepartie les représentants d'usagers s'engagent :

8 À FOURNIR des renseignements fiables et précis lors des inscriptions dans un séjour choisi par rapport à la capacité des personnes concernées.

9 À ASSURER un relais à l'organisme de vacances pendant le séjour (établissement, familles, tuteurs...).

10 Le CNLTA est garant de l'éthique concernant l'engagement des signataires. Il est représenté auprès des administrations et met en oeuvre les études et les mesures nécessaires pour contrôler, défendre, promouvoir l'action de ses membres.

CNLTA - Conseil National des Loisirs et du Tourisme Adaptés
16 rue Blaise Pascal - BP 197
79205 PARTHENAY Cedex
Tél : 05.49.71.01.32
Fax : 05.49.70.9.49
Courriel : cnlta@cnlta.asso.fr

Conditions générales de vente

Conditions générales de vente et informations précontractuelles
en application de l'Article R211-4 du Code du Tourisme.

A. Informations précontractuelles

À noter que ces informations précontractuelles sont adressées à titre individuel à chaque adhérent à la suite d'une pré-inscription sur l'un des séjours.

1 - Les caractéristiques principales des séjours de vacances

1 - La destination des séjours, l'itinéraire, les périodes de séjour, les dates de séjour et le nombre de nuitée sont indiqués dans le catalogue à chaque page descriptive. Ces informations seront de plus communiquées à titre individuel à chaque adhérent à la suite de sa pré-inscription sur un séjour.

2 - Les moyens, caractéristiques et catégories de transport sont indiqués dans le catalogue à chaque page descriptive. Les lieux, dates et heures de départ vous seront communiqués au minimum un mois avant le départ en séjour.

3 - La situation, les principales caractéristiques et la catégorie touristique de l'hébergement sont indiquées dans le catalogue à chaque page descriptive.

4 - L'ensemble des repas pour toute la durée des séjours est fourni par l'Association.

5 - Les visites, les excursions et les autres services compris dans le prix total du séjour sont indiqués dans le catalogue à chaque page descriptive.

6 - La taille de chaque groupe et le nombre d'accompagnateurs sont indiqués dans le catalogue à chaque page descriptive.

7 - L'ensemble des services pendant les séjours sera fourni dans la langue française.

8 - Il est indiqué dans le catalogue à chaque page descriptive si le séjour est adapté aux personnes à mobilité réduite et, si oui, pour combien de personne.

2 - La dénomination sociale et l'adresse géographique, ainsi que les coordonnées téléphonique et électronique de l'association.

Service Idoine
Plateforme de Services et de Prestations
Groupe Associatif Handy'Up
15 C Chemin des Essarts,25000 Besançon

Téléphone : 03 81 53 00 36
Mail : contact@association-idoine.fr

Le Groupe Associatif Handy'Up est une association loi 1901 qui bénéficie d'une licence de voyage et de tourisme N° IM0 70250002 et de l'agrément « Vacances Adaptées Organisées » N° 2025-02-MTAP (12/05/2025)

Idoine est également agréée auprès de l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV). Idoine n'est en aucun cas un organisme médicalisé ou semi-médicalisé.

3 - Le prix total des prestations incluant toutes taxes

Le prix total incluant toutes taxes de nos séjours de vacances est indiqué dans le catalogue sur chaque page descriptive. Le montant du surcout handicap sera précisé lors de l'émission du devis.

Les prix des séjours comprennent : les frais d'hébergement, de restauration, les activités, l'encadrement, les transports aller-retour et sur place : les frais d'organisation, de fonctionnement et les assurances (RPC assurance rapatriement).

Les prix des séjours ne comprennent pas : le montant de de la cotisation annuelle au service, l'assurance annulation facultative, les dépenses personnelles, les frais médicaux, l'argent personnel et les surcoûts éventuels (chambre individuelle, rapatriement non couvert par l'assurance, de déplacement sur un autre lieu de séjour pour cause de non-adaptation, de renfort d'accompagnement lié à une prise en charge spécifique et non-anticipée). Les sommes avancées par Idoine pour palier à un manque essentiel (frais médicaux, trousse de toilette, chaussures de marche, vêtements, argent personnel, etc.) devront être remboursées à la fin du séjour sur présentation de facture.

4 - Les modalités de paiement, le montant à verser au titre de l'acompte et le calendrier pour le paiement du solde

- Les prix des séjours incluant toutes taxes sont indiqués dans le catalogue. Il faut ajouter à ce prix la cotisation annuelle d'un montant de 10€ valable du 01/01/2026 au 31/12/2026, le montant de l'assurance annulation (facultative) dont le montant est indiqué sur la fiche d'inscription ainsi que les frais de transport (facultatifs).

- Afin de valider définitivement une inscription sur un séjour, une fiche d'inscription accompagnée d'un acompte de : 250€ pour un séjour de 1 semaine, 400€ pour un séjour de 2 semaines, 500€ pour un séjour de 3 semaines, doit être adressée à l'association dans les trente jours suivants la pré-inscription. Faute de quoi la réservation deviendra caduque.

- Le solde du séjour est à régler sur facture au plus tard 30 jours avant le début du séjour.

- Si le vacancier a besoin d'accompagnement pour gérer son argent pendant le séjour, la somme doit être adressée à Idoine au minimum 30 jours avant le début du séjour, via un paiement distinct de celui du séjour. Nous n'acceptons pas d'argent liquide au moment des départs.

Tous les règlements sont à effectuer à l'ordre de l'association Idoine par :
• virement : BNP Paribas
IBAN : FR76 3000 4025 5500 0105 0397 912
BIC : BNPAFRPPXXX,
• chèque bancaire ou postal,
• chèque ANCV.
Le nom du participant et la référence du séjour doivent obligatoirement être rappelés lors de chaque règlement (paiement de l'acompte, du solde et de l'argent personnel).

5 - Le nombre minimal de personnes requis pour réaliser le séjour et la date limite de résolution le cas échéant

Le nombre minimal de personnes requis pour la réalisation de chaque séjour sera indiqué sur les informations précontractuelles adressées à chaque adhérent à la suite d'une pré-inscription sur l'un des séjours. Au cas où ce nombre ne serait pas atteint, le contrat pourra être résolu jusqu'à 20 jours avant le début du séjour. Une nouvelle destination pourra être proposée en fonction des disponibilités sur les autres séjours. Si aucune place n'est disponible ou si vous refusez la nouvelle proposition, les sommes versées seront intégralement remboursées sans autre dédommagement.

6 - Informations d'ordre général concernant les conditions applicables en matière de passeport et de visas

Idoine n'organise aucun séjour à l'étranger. Il est toutefois possible que les séjours se déroulant à proximité d'une frontière puissent organiser une journée de visite dans le pays européen voisin. C'est pourquoi il est vivement recommandé d'avoir sa Carte Nationale d'Identité en cours de validité.

Le délai de renouvellement d'une Carte Nationale d'Identité est au minimum d'un mois.

7 - Modalités de résolution ou de modification du contrat

a) Résolution ou modification du fait du participant

- Le vacancier peut résoudre le contrat à tout moment avant le début du séjour, par courrier recommandé avec accusé de réception et moyennant le paiement de frais de résolution conformément au I de l'article L. 211-14 du Code du Tourisme :
• plus de 60 jours avant la date d'ouverture du séjour, 30 % du prix total de séjour est dû,
• de 60 à 40 jours avant la date d'ouverture du séjour, 70 % du prix total de séjour est dû,
• de 40 jours à la date d'ouverture du séjour, la totalité du prix total de séjour est dû.

- La non-présentation au rendez vous de départ ne donnera lieu à aucun dédommagement et devra être signalée à l'association Idoine par les représentants de l'intéressé. Le vacancier devra rejoindre le séjour par ses propres moyens. La non-présentation sur le lieu du séjour vaudra résolution du contrat du fait du participant et engendrera facturation de frais de résolution conformément au I de l'article L. 211-14 du Code du Tourisme.

- Tout séjour interrompu pour quelque cause que ce soit, ne donnera lieu à aucun remboursement, ni dédommagement. Les frais de transport pour le retour du vacancier à son domicile seront à sa charge ainsi que ceux de l'accompagnant.

- Toute modification à une inscription initiale entraîne la perception de 15% par séjour concerné. Elle devra nous parvenir plus de 30 jours avant la date d'ouverture du séjour par lettre recommandée avec accusé de réception. Passé ce délai, nous ne pourrons enregistrer la dite modification. Sont considérées comme modifications : les demandes de matériels médicales et/ou soins infirmiers non prévues initialement, les demandes de changements de destination ou de dates de séjour. Si la configuration du séjour initialement choisi ne permet pas de répondre favorablement à la demande de modification, cela vaudra résolution du contrat du fait du participant.

- Rapatriement : le rapatriement d'un adhérent du lieu de séjour à son lieu de résidence habituel implique obligatoirement la présence d'un accompagnant (établissement, famille)

- Conformément à l'article L. 211-11 du Code du Tourisme, le vacancier peut, moyennant un préavis de 30 jours avant le début du séjour, adressé à l'association par courrier ou par mail, céder son contrat à une personne satisfaisant toutes les conditions applicables à ce contrat. Cela implique que le sexe, les besoins en accompagnement de la nouvelle personne soient similaires, voire identiques (soins infirmiers, mobilité, aides pour les actes de la vie quotidienne, etc.).

Un contrôle de ces conditions sera effectué par l'association via les documents obligatoirement remis par la personne : fiche d'inscription, dossier personnel, synthèse individuelle et questionnaire médical. Pour toute cession d'un contrat, une somme de 100€ sera demandée pour frais administratifs, réédition de l'ensemble des documents nécessaires à l'activité et édition des éléments indispensables au déroulement du séjour (pochette bleue, étiquettes pilulier, étiquettes de départ et retour, etc.).

Le cédant du contrat et le cessionnaire sont solidairement responsables du paiement du solde du séjour ainsi que des frais de cession.

b) Résolution ou modification du fait de l'association

L'association Idoine se réserve le droit :

• De modifier, voire de résoudre un contrat en cas d'insuffisance du nombre de participants. Nous vous informerons au plus tard 20 jours avant la date de départ.

• De résoudre un contrat sans délai en raisons de circonstances exceptionnelles et inévitables, ou en cas de force majeure.

Dans ces deux cas, la résolution du contrat n'oblige en aucun cas Idoine à proposer une nouvelle destination. Les sommes versées seront intégralement remboursées sans autre dédommagement.

• De déplacer un vacancier sur un lieu de séjour plus adapté aux besoins en termes d'accompagnement. Les frais de transport pour le transfert du vacancier seront à sa charge ainsi que ceux de l'accompagnant, si la présence de ce dernier est nécessaire.

• De renvoyer un participant si, par son comportement, il mettait en danger sa propre sécurité, celle des autres, ou le bon déroulement du séjour. Il en est de même si le type de public visé pour le séjour n'est pas respecté. En cas de renvoi pendant le séjour, il ne sera pas admis de remboursement des sommes versées ni de dédommagement. Les frais de transport pour le retour du vacancier à son domicile seront à sa charge ainsi que ceux de l'accompagnant. Dans tous les cas, ces décisions seront prises en accord avec les personnes responsables du vacancier. En situation d'urgence et si nous sommes dans l'impossibilité de joindre celles-ci, nous serons amenés, pour la sécurité de chacun, à prendre une décision sans leur aval.

• De substituer un transport à un autre.

• Le programme proposé peut faire l'objet de quelques modifications en fonction des imponderables : météo, fatigue du groupe, etc.

8 - Garanties et assurances

1 - Assurance obligatoire

L'association, son personnel (permanent et saisonnier), ses adhérents et ses membres sont couverts par une police d'assurance souscrite auprès de la M.A.I.F - N° de police : 2102881P, elle comprend : a) la responsabilité civile ; b) l'assistance et le rapatriement (si nécessité médicale). En cas de rapatriement, le vacancier devra obligatoirement être accompagné ; c) la responsabilité locative sur les lieux de séjour ; d) les vols, pertes : ces risques sont couverts par la M.A.I.F. jusqu'à concurrence de 600 € et sur présentation de factures. Les objets de valeur (les bijoux notamment) ne sont pas assurés. Vous pouvez nous contacter pour plus d'informations.

Cette garantie est acquise automatiquement au moment de l'inscription à un séjour et est valide du début à la fin dudit séjour. Son coût est inclus dans le prix du séjour.

2 - Assurance facultative

Il est vivement recommandé de souscrire une assurance annulation qui s'élève à 5 % du coût du séjour (sous réserve du taux définitif établi par l'assurance en 2026). Cette garantie permet à la suite d'une annulation en cas de force majeure (décès, accident, maladie) d'obtenir le remboursement des sommes dues et/ ou versées à l'association Idoine, sur présentation d'un certificat médical. Elle pourra couvrir les frais de résolution tels que détaillés dans l'information 7-a ci-avant. Cette garantie est acquise à l'inscription, et ce, jusqu'au moment du départ. Il est à noter que cette assurance ne couvre pas une interruption en cours de séjour.

9 - Médical

• En cas de médication, il y a obligation de nous fournir : un pilulier préparé/semaine/personne en joignant une ordonnance dactylographiée avec la posologie qui sont à placer dans la valise de la personne. Pour la préparation des piluliers, il est obligatoire d'utiliser des piluliers sécurisés et à usage unique (comportant la photo de la personne).

Nous vous rappelons que les traitements en solution buvable ne peuvent pas être administrés par nos équipes : le cas échéant il est obligatoire de fournir leur substitut Per-os. La distribution des médicaments Per-os est assurée par les responsables et/ou l'assistant sanitaire sur les lieux de séjour.

• Pour le jour du départ :

- Si le départ a lieu dans la matinée, le traitement du matin sera obligatoirement donné par vos soins quelque soit l'heure de départ, le traitement du midi et du soir devra obligatoirement se trouver dans la pochette médicale de couleur (fournie par Idoine) que vous devrez remettre aux personnes en charge présentes au moment du départ.

- Si le départ a lieu l'après-midi, la pochette bleue, ainsi que l'ensemble des traitements de la personne devront se trouver dans la valise, sauf si la personne a un traitement à prendre à 16h.

• Les injections devront, si possible, être faites avant, sinon il est impératif de nous le signaler, au plus tard un mois avant le séjour, afin d'organiser sur place, le relais avec le personnel médical. La personne devra être en possession de sa carte vitale ou d'une copie de l'attestation de sécurité sociale, copie de la carte de mutuelle, d'une prescription médicale et éventuellement du matériel et produit. Dans ce cas, la pochette médicale avec la posologie du jour de départ ne doit pas être placée dans la valise.

• Pour la location de matériel médical et/ou les soins infirmiers, il est obligatoire de prendre de prendre contact avec Idoine, un mois au plus tard avant le séjour, afin de vous assurer de la possibilité de poursuivre les soins nécessaires sur le lieu de séjour.

• Pour les soins quotidiens, telle qu'une toilette complète, cela ne relève pas des compétences des animateurs-accompagnateurs. Les soins nursing ne sont plus possibles sur les séjours.

• Pour les personnes incontinentes : il est obligatoire de fournir au minimum des protections de matelas spécifiques ou celles-ci vous seront facturées par Idoine.

• Pour les personnes ayant besoin de matériel ergonomique (assiette, verre et couvert par exemple), il est obligatoire de fournir le nécessaire.

• Pour les personnes ayant besoin d'eau gélifiée ou de complément alimentaire (crème hyper-protéinée par exemple) il est obligatoire de fournir le nécessaire pour toute la durée du séjour.

• La carte vitale originale est obligatoire pour les personnes ayant besoin de location de matériel médical et/ou de soins (soin infirmier, kinésithérapie, etc.).

10 - Responsabilité

• Nous agissons en qualité de mandataire des adhérents auprès des transporteurs, hôteliers et autres prestataires de service. De ce fait, nous ne pouvons être tenus pour responsable de modifications de programmes dues à des cas de force majeure (mouvements de grève, retards imposés par les compagnies de transport, catastrophes naturelles ou tout autre événement extérieur indépendant de notre volonté).

• La réalisation des séjours proposés dans notre brochure implique l'intervention de différents organismes : propriétaires de gîte, gérants d'immeubles, hôteliers, transporteurs, etc. Idoine, en tant qu'organisateur est responsable de plein droit de la bonne exécution de tous les services de voyage inclus et est tenu d'apporter une aide au voyageur en difficulté. En cas de défaillance d'un des prestataires, Idoine se chargera d'agir en sa qualité d'acheteur et fera tout son possible afin que l'adhérent n'en soit pas perturbé.

• Durant le séjour, un membre de la famille ou un éducateur souhaitant rendre visite à un vacancier peut passer une journée à l'extérieur du groupe avec ce dernier. Il devra impérativement signer une décharge de responsabilité, indiquant l'identité de la personne et le lieu de destination. À partir de ce moment là, la responsabilité de l'association sera suspendue jusqu'au retour du vacancier sur le séjour.

• Le voyageur est tenu de communiquer toute non-conformité constatée lors de son séjour.

• Idoine décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'argent liquide lors des transports et pendant toute la durée du séjour.

11 - Réclamation

Les réclamations pourront être adressées au service Idoine du Groupe Associatif Handy'Up par courrier avec Accusé de Réception, accompagnées des pièces justificatives. À défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 30 jours, le client peut saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site www.mtv.travel.

B. Dispositions concernant les inscriptions et le déroulement des séjours

1 - Inscriptions

- Le choix du séjour se réalise en fonction des besoins en accompagnement des personnes. Nos séjours sont répartis en quatre groupes : les flâneurs pour les personnes ayant besoin d'un accompagnement permanent, les promeneurs pour les personnes ayant besoin d'un accompagnement soutenu, les touristes pour les personnes ayant besoin d'un accompagnement ponctuel et les routards pour les personnes ayant besoin d'un accompagnement discret. Le catalogue précise les degrés d'accompagnement et les caractéristiques d'accueil de chaque séjour.

- Une pré-réservation par téléphone est nécessaire, à la suite de quoi un devis comportant l'ensemble des informations précontractuelles sera adressé à l'inscrivant, qui le transmettra, si besoin, au responsable légal du vacancier.

- Pour confirmer l'inscription, le devis et la fiche d'inscription (incluse en fin de catalogue) devront nous être retournés signés par le responsable légal du vacancier, accompagnés d'un versement de 250 euros pour 1 semaine, 400 euros pour 2 semaines, 500 euros pour 3 semaines. Ces documents doivent parvenir à l'association 30 jours maximum après la pré-inscription, faute de quoi, la réservation sera caduque.

- Un dossier personnel, une synthèse individuelle et un questionnaire médical vous seront adressés à la suite. À la lecture de ces documents, Idoine peut juger que le profil est incompatible avec le séjour choisi, dans ce cas, nous réétudierons ensemble la demande.

Ces documents doivent nous être retournés dans les 30 jours après leur réception. Il est indispensable pour la préparation et le déroulement des séjours que nous soyons en possession de l'ensemble des informations concernant les besoins en accompagnement et la santé des vacanciers. Ces documents répondent aux exigences de l'instruction n° DGCS/SD3B/2015/233 du 10 juillet 2015 en application du décret n° 2015-267 du 10 mars 2015, et des articles D344-5-7 et D344-5-8 du code de l'action sociale et des familles.

- Idoine décline toute responsabilité en cas d'incident et/ou d'accident, dû à un fait non indiqué, erroné ou non sincère dans les documents demandés. Idoine se réserve la possibilité de ne pas enregistrer une inscription ou d'annuler le contrat si les documents ne sont pas reçus dans les délais prévus.

2 - Équipe d'animateur - accompagnateur

Ils ne sont ni des professionnels du secteur médical, ni de l'éducation spécialisée ; de ce fait, nous ne pouvons accueillir des problématiques trop importantes, non stabilisées, sur le plan du handicap intellectuel, du handicap psychique ou physique. Aussi, ils ne peuvent assurer d'actes médicaux (ni s'en rapprochant), réservés au personnel soignant. Leurs tâches couvrent :

• Assurer le bon déroulement du séjour • Veiller à la protection, au bien être de l'adhérent • Offrir un accueil sécurisant aux vacanciers • Respecter les conditions contractuelles Idoine / représentant d'adhérent • Tenir informé Idoine du déroulement du séjour et de toutes informations/ évènements relatifs à la santé et à la sécurité de chaque adhérent.

Conformément au RGPD, les informations personnelles des accompagnateurs ne peuvent être transmises aux établissements et/ou familles des adhérents sans leur accord préalable. En cas de refus, Idoine sera l'unique interlocuteur entre les établissements et/ou familles des adhérents et l'équipe du séjour. Idoine est joignable 24h/24 et 7j/7 en période de séjour via le numéro d'astreinte qui vous sera communiqué un mois avant le début du séjour.

3 - Transports

Ils sont inclus selon les conditions suivantes : Transport de la plateforme de départ au lieu de séjour et inversement. • Les personnes souhaitant bénéficier d'un transport de leur lieu de résidence à la plateforme de départ et inversement doivent se référer à la liste des villes-étapes de juillet, août et hiver aux pages 107 à 111 du catalogue. Ces transports du lieu de résidence à la plateforme de départ et inversement peuvent être organisés à partir de 7 personnes. Il y a un prix fixé pour chaque trajet au départ/retour de chaque ville-étape. Le transport aller et/ou retour sera facturé en sus du prix du séjour. Les dates et villes-étapes sont fixées par avance. Si les personnes souhaitent bénéficier d'un transport à des dates et au départ / retour d'une autre ville-étape, ils doivent obligatoirement prendre contact avec Idoine. Idoine indiquera la faisabilité et le coût de la demande. • En deçà de 7 personnes inscrites sur les mêmes dates de départ et/ou de retour : un point de rendez-vous peut vous être proposé, soit à la plateforme de départ à Besançon, soit sur le trajet du séjour ou soit sur le lieu de séjour. Les transports proposés ci-dessus ne sont pas obligatoires, les personnes n'y faisant pas appel ne peuvent prétendre à un quelconque dédommagement.

Les personnes souhaitant bénéficier d'un rendez-vous sur le trajet entre Besançon et le lieu du séjour doivent obligatoirement prendre contact avec Idoine, au plus tard deux mois avant le début du séjour. Idoine indiquera la faisabilité de la demande. Chaque rendez-vous sur le trajet entre Besançon et le lieu du séjour et inversement sera facturé 15€ en sus du prix du séjour.

Transport pendant le séjour. • Chaque séjour bénéficie de ses propres véhicules pendant toute la durée du séjour. • Les départs et les retours se font depuis la plateforme d'Idoine à Besançon • Pour certains séjours éloignés de la plateforme d'Idoine, l'aller et/ou le retour peut/peuvent se faire sur deux jours. Le prix de la nuit d'hôtel est compris dans le prix du séjour. • Pour tout cas particulier, il est préférable de nous interroger avant l'inscription.

4 - Administration

• Pièces à fournir obligatoirement pour l'inscription : devis et fiche d'inscription signés par le responsable légal du vacancier, dossier personnel, synthèse individuelle, questionnaire médical et attestation de sécurité sociale. • Pour vos traitements médicaux durant le séjour : l'original de votre ordonnance dactylographiée avec la posologie du traitement.

• La carte vitale originale est obligatoire pour les personnes ayant besoin de location de matériel médical et/ou de soins (passages infirmiers, kiné, etc.).

• Pour tous les séjours : votre carte d'identité, de mutuelle et d'invalidité.

Conformément au RGPD, les données recueillies par Idoine sont conservées sur un serveur sécurisé, ne sont transmises qu'aux salariés permanents et aux accompagnateurs des séjours d'Idoine, soumis à une clause de confidentialité. Le dossier personnel, la synthèse individuelle et le questionnaire médical ne sont conservés que pendant la durée du séjour.

5 - Argent personnel

Nos équipes peuvent aider à la gestion de l'argent personnel pour les personnes qui le souhaitent. Dans ce cas, la somme correspondante doit nous être adressée par chèque ou virement, distinct de celui du règlement du séjour, à l'ordre d'Idoine, PSP 30 jours avant l'ouverture du séjour. Passé ce délai, nous ne pourrons accepter aucun règlement en chèque ou en virement.

Si la personne peut gérer seul son argent personnel, elle conservera la somme qui lui aura été remise par son établissement, famille ou tuteur. De manière générale, nous pensons qu'une somme de 20,00 à 30,00 € par semaine est suffisante. Il est prudent d'éviter de confier des sommes trop importantes. Nous ne garantissons pas les pertes, ni les vols de cet argent, c'est pourquoi nous n'accepterons aucune somme en liquide lors des départs. En effet, pour tout argent personnel fourni en liquide dans les valises, Idoine décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol lors des transports et pendant toute la durée du séjour.

6 - Médical / Aide pour les soins

Se reporter à l'information A-9 ci-avant.

7 - Partenariat : Représentants d'adhérents et l'Association Idoine

Nous attendons de la part des représentants de nos adhérents :

• L'utilisation d'un pilulier sécurisé à usage unique.
• De fournir l'attestation de sécurité sociale de chaque personne.
• De fournir la carte vitale pour les personnes ayant des soins infirmiers et/ou de la location de matériel médical.
• Une transparence dans les dossiers et des informations fiables.
• De fournir tout renseignement et conseil via une synthèse personnelle, ainsi que le matériel nécessaire à la prise en charge de la personne.
• Une permanence téléphonique 24h/24h et 7j/7j durant la période de séjour.

Vous pouvez nous solliciter pour une rencontre au sein de votre établissement tout au long de l'année, pour présenter en direct nos séjours, séjours parenthèses, activités de loisirs et/ou les bilans des vacanciers.

8 - Aides financières

Vous pouvez solliciter : • La MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) dans le cadre de la PCH (Prestation Compensatrice du Handicap) • L'ANCV (chèques vacances) • Les comités d'entreprises • Les caisses de retraite et de prévoyance • Les Conseils Départementaux ou Conseils Régionaux • Les CCAS ou les communes.

Un catalogue plus facile à lire
pour choisir vos séjours de vacances.

Ce catalogue est écrit en "Facile à lire et à comprendre" par l'association Écarts d'arts.
Il est mis en page et illustré par le studio Champ Libre.
Il a été relu par les jeunes du CMPro de Vaucluse.
Le CMPro est un établissement médico-social de l'Association d'Hygiène Sociale de Franche-Comté.



Crédits photographiques :

Flâneurs : Zoo©OTC_BBuhrer - Mont d'Or © Cyrielle Viey - Place charpentiers © Steeve Josch - Parc Polaire ©Parc Polaire - Fort St Antoine DoubsTourisme © PhilippeLebugle
Charchilla : La Maison de la Vache qui Rit © juratourisme - lac© juratourisme
Clairegoutte : Petit train, Lion et Lac de Malsaucy © Elodie Cayot
Francalmont : photo du gite © Le Ranch de la Vaivre - Cloitre © Etienne KOPP Photographie Ludolac©Communauté d'Agglomération de Vesoul-Service communication -Mickaël Welker
La Chapelle-Saint-Sauveur / Malatière : Photo du gite © Vie des Hauts Production - Chèvre © Les Animaux des Petits Bois - Baignade © Mairie de la Chapelle Saint Sauveur
Mancieulles : Panthère © Zoo Amneville - Rue Taison 01 © Inspire Metz - Port de plaisance © Inspire Metz
Saint-Prayel : Centre ville © Gerarmer Tourisme - Confiserie des Hautes Vosges © Michel Laurent - bord lac et bateaux © Gerardmer Tourisme.jpg
Sermizelles : ferme@ Ferme Ultéria
Taingy : Maçon © Guédelon - ferme © Ferme Ultéria
Hautepierre-le-Châtelet : Lamas © Cap Lama Doubs - Ornans© Doubs Tourisme-Charlotte Mange - Lac Saint Point rivage fleuri © CVMA
Métabief : Fort St Antoine © CIGC Jean-Pierre Van der Elst - Parc Polaire © Parc Polaire Gilles Malloire - Mont d'Or © Cyrielle Viey - Port Titi © Gaelle VAUCHY
Saint-Laurent-en-Grandvaux : Parc polaire © Gilles Malloire - lac @ Stephane Godin
Saint-Paul-en-Chablais : gite et extérieur © Centre le Chenex - Lac Léman © Savoie Mont Blanc / Bijasson
Sainte-Marie-aux-Mines : Petite-France-Pont © Meet in Alsace - ADT - Confiserie des Hautes Vosges © Michel Laurent
Ventron : lamas © La Montagne aux Lamas - Confiserie © Confiserie Géromoise - Bord de lac © Gerardmer Tourisme
Autun : Autun © Pascal Bisceglia - Balade en caleche à Autun © Aurélie Stapf - Base-de-Loisirs-Autun © Innoveo
Besançon : Ville de Besançon-Bateau le Vauban © Office de Tourisme et des Congrès du Grand Besançon - Saline Royale d'arc-et-Senans © Saline Royale d'arc-et-Senans - Ferme aux lamas © Cap Lama Doubs
Dijon : cour-hospices-de-beaune©beaune-tourisme - Dijon, place de la Libération au printemps © Rozenn KREBEL / Côte-d'Or Attractivité - Les Halles de Dijon © Rozenn KREBEL / Côte-d'Or Attractivité - Parc de l'Auxois, Arnay-sous-Vitteaux © Fanny GENIX / Côte-d'Or Attractivité - Lac Kir Dijon © Manon COLIN / Côte-d'Or Attractivité
Azay-le-Rideau : Koalas © Zoo de Beauval - Chenonceau©images de marc
Clairvaux-les-Lacs : lac © Juratourisme - La Maison de la Vache qui Rit-1©Cyrus-Cornut musée du jouet ©juratourisme
La chappelle / presbytère : Château_Pierre_de_Bresse©G CHP - Baignade © Mairie de la Chapelle Saint Sauveur - ânes © EARL La Charrette Bleue
Remoray-Boujeons : Lac Saint Point rivage fleuri ©CVMA - Fort St Antoine © DoubsTourisme PhilippeLebugle - Parc polaire © Parc polaire
Flacey : lac © Juratourisme
La Roche-Vineuse : toboggan © Touroparc
Lyon : Camping Huttopia©Manu Reyboz - Verrières©Delphine Castel - Navilys des Bateaux Lyonnais sur la sâone face aux Vieux-Lyon © Dominik Fusina _ Les Bateaux Lyonnais - Basilique de Fourvière ©NinOVersaL-photographY.
Hyères-les-Palmiers : gîte © anae-vacances-hyeres-piscine - Fotolia HD paysage mer hyeres(1) Boutique © Tourisme Provence Méditerranée / Sandrine Benezech - Tour-royale© Carine CANTUTI / Tourisme Provence Méditerranée
Le Grau-du-Roi : Station Grau du Roi © Christelle Labrande - phoque © Seaquarium
Saint-Broladre : Château et Spectacle d'Olseaux en vol libre © Domaine de la BOURBANSAIS - Mont-Saint-Michel © Valentin Pacaut-The Explorers - Dinan Panorama © Benh Lieu Song
Soulac-sur-mer : Plage Soulac-Cordouan© medoc-atlantique-tourisme - Gîte © Montalivet ext Yelloh Commerces Soulac© medoc-atlantique-tourisme - Zoo © Florence Perroux
Mieussy : Photo du lac © Savoie Mont Blanc / Bijasson
Paris : Huttopia Camping - Lac de Luby © Manu Reyboz - Discobelix © ASOBCZYK - Tour Eiffel © pexels-pixabay - cour_de_marbre_©_epv_-_thomas_garnier
Aigues-Mortes: Chevaux Camargue © Peter Adams - Flamants roses © Christelle Labrande - phoque © Seaquarium
L'Île d'Oléron : Fort-boyard © Julie Paulet - ile aix © Julie Paulet
Francalmont : Gite © Le Ranche de la Vaivre - Ecomusée © OT Luxeuil les bains, vosges du sud - Maison françois 1er©Office de Tourisme - bowling © FreeMediaKid - site archéologique Saint-Martin @ L'Ecclesia
Métabief : Fort St Antoine © CIGC Jean-Pierre Van der Elst - Parc Polaire © G2AMEDIA BELORAGE PROD
Saint Laurent en Grandvaux : musée du jouet @ stephanne godin - Parc Polaire © G2AMEDIA BELORAGE PROD
Sainte-Marie-aux-Mines : Colmar - Concerts de Noel © Bartosch Salmanski - Confiserie des Hautes Vosges © Michel Laurent - Gertwiler/Fortwenger © Bartosch Salmanski
Clairegoutte : Lumières de Noël de Montbéliard 2019 @Pierre Soittoux-Pays de Montbéliard Tourisme
Paris : DLP_Noel_Parade © Disney - Vitrines Boulevard Haussmann - Fetes de fin dannées 2024-2© Debajit Kiran Paul - Paris je Taime - tour eiffel © pexels-yovanverma-2082103

idoine

Le service Idoine peut organiser des séjours de vacances adaptées
car il est titulaire de l'agrément VAO N° 2025-02-MTAP.

Idoine répond aux exigences et aux obligations de la réglementation,
en particulier de l'Instruction N° DGCS/SD3B/2015/233 du 10 juillet 2015
relative à l'organisation des séjours de vacances pour personnes handicapées
majeures et de la Circulaire Interministérielle N° DGCS/3B/2023/153
du 06 octobre 2023 relative au respect des règles de sécurité incendie
sur les lieux de séjours de vacances adaptées organisées (VAO).

15 C, Chemin des Essarts
25000 Besançon
Tél. : 03 81 53 00 36

contact@association-idoine.fr
@associationidoine
@association-idoine

www.association-idoine.fr

GROUPE ASSOCIATIF HANDY'UP

PSP

N° d'agrément VAO : 2025-02-MTAP

UNAT Bourgogne Franche-Comté
Le tourisme au service des hommes et des territoires

CNLTA

ancv